

Marque Employeur



Régis Gautheron

Consultant Formateur RH 2.0

Définition de la marque employeur



« La marque employeur est la mise en valeur des atouts sociaux et sociétaux de l'entreprise dans le but d'attirer, fidéliser des collaborateurs et développer de surcroît la performance économique. »

Pourquoi faire ?

- **Faciliter le recrutement**
- **Valoriser les bonnes pratiques sociales et managériales de l'entreprise**

Régis Gautheron





La marque employeur

« Ce qui compte ce n'est pas ce que l'entreprise dit...mais ce qu'elle est vraiment »

...si un employeur n'a pas évalué sa culture d'entreprise (*valeurs, communication...*) l'environnement de travail, la gestion de carrière et les avantages sociaux il lui sera difficile de les mettre en valeur

Questions à vous poser ?

- ***C'est quoi votre proposition de valeur employeur PVE ?***
- ***Comment décrire et évaluer votre management ?***



Mesure de la PVE *(Proposition de Valeur Employeur)*



Comment et quand mesurer la satisfaction des salariés ?

<https://goo.gl/LbzQTK>



La marque employeur



« Ce qui compte n'est pas ce que l'entreprise dit mais ce que le collaborateur dit sur les réseaux et ce que le candidat perçoit »

...si un employeur n'est pas transparent ses collaborateurs le seront à sa place. La marque employeur n'est pas une question de communication mais de ce que vivent les collaborateurs et de l'impact à l'extérieur.

Questions à vous poser ?

- **Quelles sont les valeurs de votre entreprise ?**
- **Pensez-vous qu'elles transparaissent sur le site ou les réseaux sociaux ?**





La marque employeur

« Ce qui compte n'est pas ce que l'entreprise dit mais comment elle le dit »

...ici rentre en jeu l'importance de l'émotionnel et la notion de "Marque"
d'où le grand retour des espaces carrière associés au Jobboard traditionnel

Questions à vous poser ?

- **Comment présenter l'entreprise (Vidéo employeur, témoignage salarié...)**
- **Les N+1 sont-ils considérés comme des ambassadeurs dans l'entreprise ?**





La marque employeur

« Ce qui compte n'est pas ce que l'entreprise dit sur son site mais comment elle le diffuse »

...ici rentre en jeu l'importance des outils de diffusion liés au 2.0 notamment les réseaux sociaux généralistes et professionnels

Questions à vous poser ?

- **Combien de salariés sont présents sur les RSP & RSG ?**
- **Existe-il une charte sur les réseaux sociaux ou la ME ?**



La marque employeur



Enjeux associés aux réseaux sociaux pour se démarquer

- *Sur quels médias sociaux dois-je me positionner ?*
- *Quel contenu dois-je partager ?*
- *Quelle façon de communiquer dois-je adopter ?*
- *Quels seront les moyens humains et financiers ?*
- *Comment mesurer mon retour sur investissement ? (ROE)*



Linked in



La marque employeur



Exemple de projets autour de la marque employeur & du Management

- o Espace carrière (offre, processus recrutement...)*
- o Les réseaux sociaux d'entreprise (RSE)*
- o La dématérialisation de l'entretien individuel*
- o Le « paperless », la GED*
- o Le e-learning ou le digital learning*
- o La dématérialisation du bulletin de paie*



Merci pour votre participation



Régis Gautheron

Consultant Formateur RH 2.0

rgautheron@mediatice.fr

Tel : 06 60 19 94 30